

# Le mois de l'Europe



La lettre mensuelle d'information de la Représentation de la Basse-Normandie auprès de l'Union européenne

## SOMMAIRE

<b>Informations générales</b> .....	2
<b>Suite de l'Edito</b> .....	2
La révision du budget 2011 .....	3
Le Président de la Commission s'adresse au Parlement européen : discours sur « l'état de l'Union » .....	4
Des élus normands au Parlement européen .....	4
<b>Agriculture et Développement rural</b> .....	5
Le PE se positionne sur les revenus des agriculteurs .....	5
<b>Politique maritime</b> .....	5
La Commission européenne lance une consultation publique sur l'Atlantique .....	5
<b>Compétitivité, recherche et innovation</b> .....	6
La Commission consacra 6,4 milliards € à la recherche en 2011 dans le cadre du PCRD .....	6
<b>Energie et environnement</b> .....	6
OGM, les Etats décideront .....	6
La Commission et les Etats membres préparent la vente aux enchères des quotas d'émission de CO2 .....	7
<b>Education culture</b> .....	7
La Commission européenne lance une nouvelle initiative en faveur de la mobilité des jeunes .....	7
<b>Coopération décentralisée</b> .....	8
La Commission lance une consultation sur la refonte des programmes liés à la Culture, la Jeunesse et l'Education .....	8
L'Atlas de la coopération décentralisée présenté lors des Open Days 2010 .....	8
<b>L'Europe en région</b> .....	9
Echanges et développement .....	9

## Le mois de l'Europe n°37

Septembre 2010

Edito



Les mois qui viennent seront déterminants pour l'avenir des politiques européennes. L'automne 2010 sera marqué par la publication début octobre des premières propositions officielles de la Commission européenne sur le prochain cadre financier 2014-2020, par la publication du 5<sup>ème</sup> Rapport sur la cohésion, contenant les propositions de la Commission sur la future politique de cohésion, et également par la sortie, prévue le 17 novembre prochain, de la communication de la Commission sur la réforme de la PAC. Voici un aperçu des échéances à venir qui toucheront directement les politiques régionales :

## Agenda

- 24 septembre** : accueil au Mont-Saint-Michel d'une délégation de la DG REGIO (réunion sur l'état d'avancement du projet de rétablissement du caractère maritime du Mont)
- 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre** : Assemblée générale de la CRPM à Aberdeen
- 4 au 7 octobre** : « Open Days » - semaine européenne des régions et des villes, Bruxelles
- 14 octobre** : présentation aux institutions européennes par les Vice-Présidents en charge de l'agriculture des 4 régions de l'Ouest français (Bretagne, Pays de Loire, Poitou-Charentes et Basse-Normandie) de leur position commune sur la réforme de la PAC
- 27 et 28 octobre** : déplacement à Bruxelles du Président du Conseil régional Laurent Beauvais
- 27 et 28 octobre** : Assemblée générale de l'AREPO à Bruxelles
- 9 novembre** : réunion annuelle à Bruxelles des autorités de gestion des fonds structurels en France
- 25 et 26 novembre** : séminaire de travail à Bruxelles des membres de la Commission « Europe, coopérations, tourisme et réunification, agriculture et pêche » du Conseil régional

Représentation de la Basse-Normandie à Bruxelles

3, avenue des Gaulois - B - 1040 Bruxelles

Tél. : 00 32 27 32 46 83

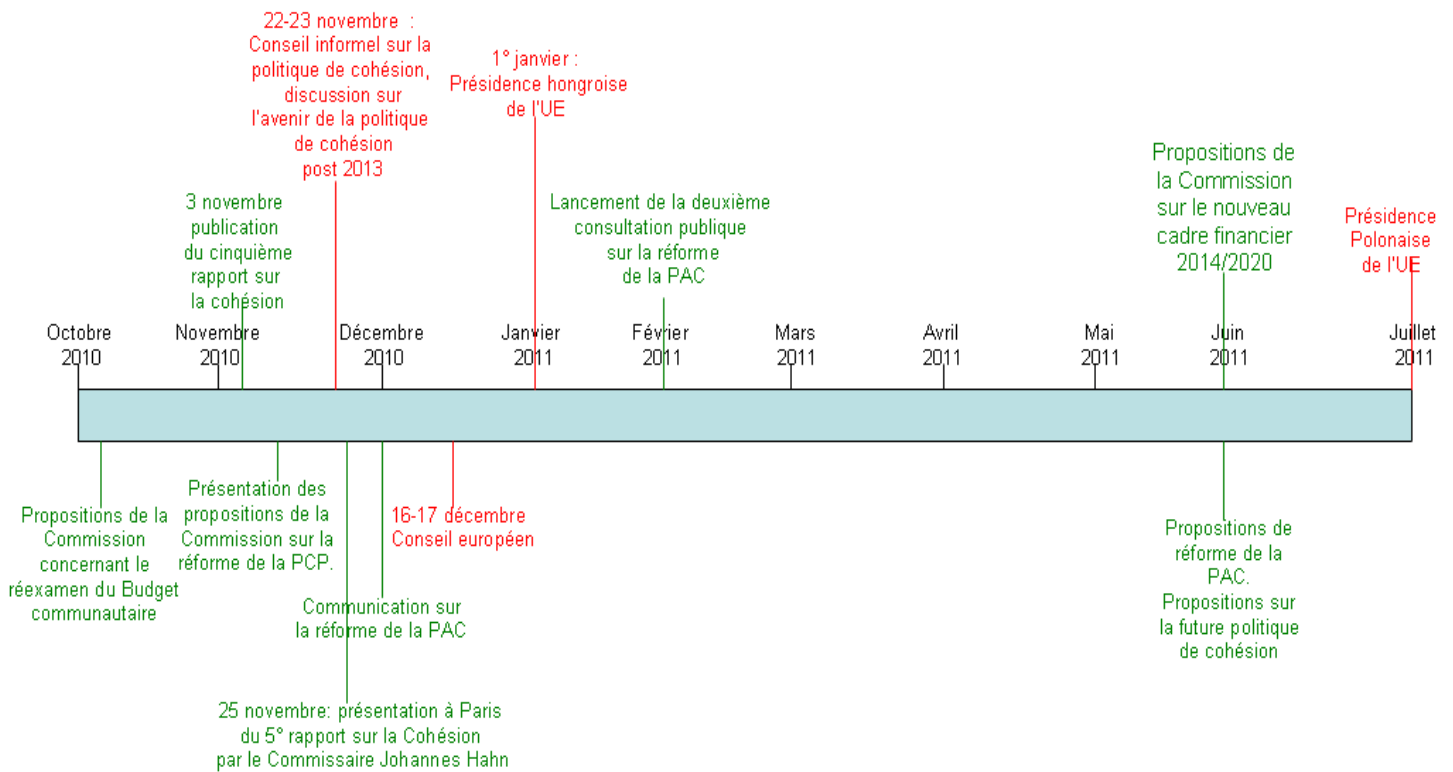
Fax : 00 32 27 32 14 02

E-Mail : [info.europe@crbn.fr](mailto:info.europe@crbn.fr)

## Informations générales

### Suite de l'Edito

## Échéances à venir



**Légende:** vert → échéances de la Commission  
rouge → échéances du Conseil  
bleu → échéances du Parlement

## La révision du budget 2011



Depuis plusieurs semaines, les discussions et les prises de positions sur la révision du budget 2011 sont en cours. Le Parlement européen et la Commission s'étaient prononcés pour un budget si ce n'est supérieur tout au moins égal au

budget précédent.

Le 12 août dernier, le Conseil s'est prononcé sur le projet de budget 2011 élaboré par les services de la Commission. L'ambition de la Commission était d'accroître le budget. Or le Conseil veut limiter cette augmentation. De nombreuses estimations de la Commission ont été revues à la baisse notamment concernant la politique de cohésion qui se voit amputée d'un milliard d'euros, ainsi que le soutien aux agriculteurs diminué de 820 millions d'euros. De plus, 7 Etats (dont le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Suède) n'ont pas voté en faveur du projet de budget modifié par le Conseil, la plupart d'entre eux voulant réduire davantage encore leur contribution au budget.

Les négociations qui auront lieu avec le Parlement européen vont être ardues. La menace d'un éventuel rejet du budget brandit par le Parlement est bien présente.

Dans ce contexte très incertain, quatre commissaires européens - Johannes Hahn (Politique régionale), Maria Damanaki (Affaires maritimes et pêche), Laszlo Andor (Emploi, affaires sociales, inclusion) et Dacian Ciolos (Agriculture et développement rural) – proposent, dans une lettre ouverte à José Manuel Barroso, de définir « *un cadre stratégique commun* » s'appliquant pour l'après-2013 aux fonds européens dont ils ont la charge. Ce cadre stratégique commun remplacerait les orientations stratégiques propres aujourd'hui au Fonds européen de développement régional (Feder), au Fonds social européen (FSE), au Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) et au Fonds européen pour la pêche (FEP). L'objectif est de tendre à une plus grande complémentarité et une meilleure efficacité dans l'utilisation des fonds, sans pour autant les fusionner.

Les premières propositions officielles de la Commission européenne sur l'architecture du

futur budget de l'UE seront connues en principe début octobre.

### Le budget de l'UE

Le budget de l'Union européenne est arrêté par le Conseil de l'UE et le Parlement, auquel le traité de Lisbonne confère des pouvoirs équivalents à ceux du Conseil en ce domaine. La Commission européenne joue également un rôle important dans l'élaboration et l'exécution du budget communautaire. Elle est notamment en charge de l'élaboration de l'avant-projet de budget et elle est responsable devant le Parlement de l'utilisation du budget de l'UE.

La procédure budgétaire fait intervenir les trois institutions qui élaborent chaque année un budget s'inscrivant dans le cadre financier pluriannuel, appelé perspectives financières. Actuellement des discussions sont en cours sur le budget 2011. Le vote du budget se déroule en 3 étapes :

- l'élaboration d'un avant-projet de budget par la Commission européenne.
- l'établissement du projet de budget par le Conseil et le Parlement européen. Le Conseil adopte sa position et la transmet au Parlement européen. Le parlement peut approuver la position du conseil ou adopter, à la majorité des membres qui le composent, des amendements qu'il transmet au Conseil et à la Commission, un comité de conciliation est alors convoqué.
- Le Conseil approuve tous les amendements, le budget est adopté. Le comité de conciliation ne se réunit pas, la procédure est close.

Dans le cas contraire, le comité de conciliation entre en jeu. Si le comité de conciliation parvient à un accord à la majorité qualifiée des membres représentant le Conseil et à la majorité des membres représentant le Parlement, la procédure continue.

S'il ne parvient pas à un accord, un nouveau projet de budget doit être présenté par la Commission : la procédure reprend à la première étape.

Depuis 1988, le budget de l'UE entre dans le cadre financier pluriannuel qui n'est pas inscrit dans les traités. En traduisant les priorités politiques de l'Union en termes financiers, ce cadre définit, pour la période concernée, des plafonds contraignants pour chaque grande catégorie de dépenses et un plafond pour l'ensemble des recettes. Les perspectives

financières rassemblent les activités de l'UE en grandes catégories de dépenses dont les montants maximums sont définis en fonction des priorités politiques pour la période concernée. Le budget annuel de l'UE doit respecter ces montants maximums.

Pour l'heure nous sommes dans le cadre financier pluriannuel 2007-2013 dont le montant a été fixé à 862 milliards €. Les discussions concernant le futur cadre financier 2014/2020 débiteront au printemps 2011.

## Le Président de la Commission s'adresse au Parlement européen : discours sur « l'état de l'Union »



Le 7 septembre dernier, José Manuel Barroso (président de la Commission européenne) s'est adressé aux parlementaires européens.

Lors de sa réélection en 2009, le président de la Commission européenne s'était engagé auprès des parlementaires à venir leur présenter tous les ans sa stratégie. Cette initiative, directement inspirée du "discours sur l'état de l'Union" prononcé par le président américain tous les ans devant le Congrès américain, s'inscrit dans la mise en œuvre du traité de Lisbonne. L'objectif de ce discours était de faire un bilan de l'année écoulée, mais aussi de redéfinir les objectifs de l'année à suivre.

Pour le Président de la Commission, 5 défis majeurs attendent l'Union Européenne :

- combattre la crise et améliorer la gouvernance économique;
- relancer la croissance pour l'emploi en accélérant la mise en œuvre du programme de réformes «Europe 2020»;
- construire un espace de liberté, de justice et de sécurité;
- lancer les négociations en vue de la modernisation du budget de l'Union ;
- assumer notre part de responsabilité dans le monde.

Dans le cadre de la crise économique et financière dans laquelle l'UE se débat toujours, la création d'emplois a été au centre du discours. La croissance pour l'emploi est la

priorité absolue de l'UE. Dans ce contexte, la question du budget et du nouveau cadre financier est cruciale. Pour rappel, une grande majorité d'eurodéputés plaident pour un budget européen renforcé. Concernant le cadre financier, le Président de la Commission européenne a émis l'idée d'instaurer un cadre décennal pour les prochaines perspectives financières de l'UE, avec un réexamen à mi-parcours.

Dans l'ensemble, ce discours sur « l'état de l'Union » n'a pas été accueilli positivement par les eurodéputés. José Manuel Barroso a notamment été accusé de laisser l'Europe devenir de plus en plus intergouvernementale (avec le poids grandissant du Conseil) et de moins en moins communautaire.

### Plus d'informations :

- [discours de José Manuel Barroso](#)

## Des élus normands au Parlement européen

Dans le cadre d'une démarche intitulée « une région, un trimestre » visant à mieux faire connaître les activités du Parlement européen sur nos territoires, le bureau d'information pour la France du Parlement européen (dont le siège est à Paris), a organisé une journée d'information le 15 septembre au Parlement à Bruxelles. A cette occasion, des élus normands ont pu entrer en contact direct avec la réalité parlementaire européenne.

Tout au long de la journée, les élus ont pu rencontrer des députés européens français issus de divers bords politiques pour aborder différentes thématiques. Les questions budgétaires, climatiques, sociales ont été passées en revue ainsi que les problématiques liées au transport.

Chaque élu a pu se rendre compte à quel point la vie parlementaire européenne était sensiblement différente de la vie parlementaire française : beaucoup moins bipartite et fonctionnant sur le modèle de la coalition. Au Parlement européen, la recherche d'une majorité est permanente. Cela oblige chacun à faire des concessions et des majorités parfois improbables peuvent voir le jour.

Dans un deuxième temps, le bureau d'information du Parlement européen à Paris organisera le 14 octobre à Rouen (au siège du

Conseil régional de Haute-Normandie) un « forum citoyen » avec les députés européens français de la circonscription Nord-Ouest. Ce forum est ouvert à tous les Bas-normands. Corinne Lepage, élue sur le territoire de Basse-Normandie, sera présente à ce forum.

## Agriculture et Développement rural

### Le PE se positionne sur les revenus des agriculteurs



Suite à la communication de la Commission du 28 octobre 2009 intitulée "Une chaîne d'approvisionnement alimentaire plus performante en Europe" qui reconnaissait l'existence de déséquilibres

significatifs dans le rapport de forces entre les différents acteurs, le Parlement européen vient de se positionner de manière forte en adoptant le rapport de José Bové, Vice-Président de la Commission Agriculture du Parlement européen « sur des revenus équitables pour les agriculteurs: une chaîne d'approvisionnement alimentaire plus performante en Europe ».

Le Parlement européen se prononce en faveur d'un rééquilibrage des pouvoirs au sein de la filière alimentaire. L'objectif est de garantir un revenu minimal aux agriculteurs. En effet, selon ce rapport, depuis 1995 la part qui revient aux agriculteurs dans la plus-value de la chaîne alimentaire est passée de 31% en 1995 à 20% aujourd'hui.

Les députés européens demandent à la Commission de mettre en place un observatoire européen des marges et des prix dans le but de connaître les coûts réels de production.

Le Parlement demande également à la Commission européenne de formuler une proposition législative permettant de limiter efficacement le développement de positions commerciales dominantes sur les marchés de denrées alimentaires, tant au niveau des producteurs que de l'industrie de transformation et de la distribution.

Le Parlement européen souhaite que les plus grands négociants, transformateurs, grossistes et distributeurs aient l'obligation de présenter un rapport annuel sur leurs parts de marché pour des articles alimentaires essentiels.

Par ailleurs les députés demandent à la Commission de présenter un rapport sur la question du gaspillage dans la chaîne alimentaire.

### Plus d'informations :

➤ [Rapport de José Bové](#)

## Politique maritime

### La Commission européenne lance une consultation publique sur l'Atlantique

En août dernier, la Commission européenne a lancé une consultation publique sur le développement d'une stratégie maritime pour le bassin atlantique. Elle répond ainsi à une demande formulée par les Etats membres en juin 2010, qui invitaient la Commission à présenter d'ici juin 2011 une stratégie européenne pour la région atlantique.

Cette démarche entreprise par la Commission européenne a bénéficié d'un fort soutien de la présidence espagnole du Conseil au 1<sup>er</sup> semestre 2010. Elle va dans le sens d'une reconnaissance accrue de l'espace atlantique par les institutions communautaires, ce pour quoi milite la Commission des Régions de l'Arc atlantique (27 Régions espagnoles, françaises, portugaises, britanniques et irlandaises, qui représentent 60 millions d'habitants, soit 12% de la population européenne), que la Basse-Normandie préside depuis 2008.

Etats, collectivités, associations, entreprises, et plus généralement tous les citoyens intéressés, sont invités à répondre pour le 15 octobre au plus tard à cette consultation en ligne à l'adresse suivante :

<http://ec.europa.eu/yourvoice/ipm/forms/dispatch?form=AtlanticComm&lang=fr>

A noter que le 6 octobre prochain à Bruxelles, un séminaire co-organisé par plusieurs régions de l'espace atlantique dont la Basse-Normandie, permettra de dialoguer en direct avec des représentants de la Commission européenne et

des Etats membres au sujet de cette future stratégie atlantique. Inscription possible à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/regional\\_policy/conferences/od2010/doc/pdf/pgr\\_full.pdf](http://ec.europa.eu/regional_policy/conferences/od2010/doc/pdf/pgr_full.pdf)

## Compétitivité, recherche et innovation

**La Commission consacrera 6,4 milliards € à la recherche en 2011 dans le cadre du PCRD**



La Commission européenne a publié fin juillet une série d'appels à propositions, dans le cadre du 7<sup>e</sup> programme cadre pour la recherche et le développement (PCRD), qui sont consacrés à différents domaines de la recherche tels que la santé, l'environnement, les matériaux, l'agro-alimentaire et l'agriculture ou encore les technologies de l'information et de la communication.

Comme l'an passé, un programme plurisectoriel intitulé « Océan de demain » propose des subventions pour les projets de recherche marines et maritimes. Cette année, les projets devront porter soit sur les utilisations multiples des plateformes off-shore, soit sur la diversité microbienne marine. La date limite de dépôt des candidatures pour Océan de demain est le 18 janvier. Attention, les dates de clôture des appels diffèrent d'un programme à un autre. Il est donc nécessaire de consulter les documents d'information relatifs à chaque appel sur le site CORDIS dédié au 7<sup>e</sup> PCRD.

Par le biais de ces appels et des autres axes du PCRD comme les bourses dédiées à la mobilité des chercheurs, l'Union européenne consacrera 6,4 milliards € à la recherche en 2011 soit une augmentation de 12% par rapport à 2010. A noter, la Commission a décidé cette année d'augmenter le nombre d'appels en deux phases qui permettent aux candidats de ne présenter dans un premier temps qu'un dossier résumé. Seuls les chercheurs réussissant cette première étape sont tenus de fournir un dossier complet. Dans le cadre de sa réflexion sur la simplification du PCRD (cf. [Le mois de l'Europe n°35](#)), la Commission réfléchit actuellement à la possibilité de généraliser cette mesure. Les premières mesures techniques de simplification, celles ne soulevant pas de débat, pourraient

être annoncées et mises en œuvre par la Commission dès la fin d'année.

### Plus d'informations :

➤ [site cordis](#)

## Energie et environnement

### OGM, les Etats décideront



Les représentants permanents des Vingt-sept viennent d'approuver la création, proposée par la présidence belge de l'Union, d'un « groupe de travail ad hoc » chargé d'examiner la récente proposition de la Commission européenne sur les OGM.

Le 13 juillet dernier, la Commission européenne a publié une communication proposant de laisser les Etats membres libres de décider s'ils souhaitent ou non cultiver sur leur territoire des plantes génétiquement modifiées qui ont reçu le feu vert au niveau communautaire.

La Commission suggère d'ajouter dans la législation communautaire un article précisant que les Etats membres peuvent adopter des mesures restreignant ou interdisant la culture de tous les OGM ou d'un OGM particulier autorisés (au niveau communautaire), à condition que ces mesures soient fondées sur des motifs autres que ceux liés à l'évaluation de l'effet néfaste sur la santé et l'environnement. L'objectif est d'ouvrir la possibilité pour les Etats membres de restreindre la culture d'OGM dans de vastes régions de leur territoire pour éviter la présence accidentelle d'OGM sur les cultures conventionnelles et biologiques.

Le groupe de travail entamera ses travaux d'ici la fin du mois. Il a pour mandat d'examiner la communication et le projet de règlement proposant une modification de la directive de 2001 pour permettre aux Etats membres de restreindre ou interdire la culture d'OGM sur leur territoire

La création de ce groupe permettra un examen approfondi de la politique de l'Union européenne sur les OGM en tenant compte à la fois de ses

aspects agricoles, environnementaux, économiques et juridiques.

## La Commission et les Etats membres préparent la vente aux enchères des quotas d'émission de CO2



Le paquet énergie-climat qui a été adopté en décembre 2008 et fixe les objectifs 20-20-20 (20% de réduction des gaz à effet de serre, 20% d'énergies renouvelables dans la consommation totale de l'UE, réduction de 20% de la consommation d'énergie) comprend une directive dédiée au système d'échanges de quotas d'émissions. Ce texte prévoit qu'à partir de 2013, au moins 50% des quotas devront être vendus aux enchères et en 2027 tous les quotas devront être ainsi vendus. Actuellement ces droits sont distribués gratuitement aux entreprises et seules celles qui émettent plus de CO2 qu'elles n'ont de quotas doivent en acheter de nouveaux.

Ce système doit ainsi inciter les entreprises à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre en les obligeant à payer leurs droits à émettre du CO2. Le 14 juillet 2010, les experts des Etats membres ont adopté un projet de règlement qui fixe des règles communes de mise aux enchères des quotas. Ainsi, les quotas de chaque Etat membre seront mis aux enchères sur une plateforme commune. La plateforme publiera un an à l'avance les modalités de chacune des sessions de vente ce qui permettra aux acteurs de s'y préparer. La Commission estime que le projet de règlement garantit un accès juste et équitable des PME aux quotas grâce à un système simple et qu'il réduit les risques d'activités financières criminelles. Le texte fixe également des règles qui permettront de déterminer automatiquement le volume de quotas à mettre aux enchères chaque année. Si le Conseil et le Parlement ne s'opposent pas à ce projet dans les 3 mois suivant son adoption par le comité d'experts, soit d'ici le 14 octobre, le règlement sera automatiquement adopté.

Le [projet de règlement](#) n'est disponible pour l'instant qu'en anglais sur le site de la Commission.

Les secteurs exposés au risque de « fuite de carbone » bénéficieront de quotas gratuits jusqu'en 2027. Cependant, ils devront respecter

leurs quotas et le nombre d'allocations gratuites sera dégressif au fil des années. On estime que sont sujets à la « fuite de carbone » les secteurs pour qui l'achat de quotas représenterait une hausse importante des coûts alors même qu'ils sont en concurrence avec des entreprises situées en dehors de l'UE, ce qui pourrait les amener à délocaliser leur production. Une [liste des secteurs](#) bénéficiant de quotas gratuits a été adoptée en décembre 2009 par la Commission. On y trouve, par exemple, la sidérurgie, l'industrie du poisson, la fabrication de bateaux de plaisance ou encore la fabrication de produits pharmaceutiques de base.

### Plus d'informations :

- [site de la Commission sur le système d'échanges des quotas](#)

## Education culture

### La Commission européenne lance une nouvelle initiative en faveur de la mobilité des jeunes



« Jeunesse en mouvement », tel est le nom donné à cette nouvelle initiative présentée le 15 septembre par la

Commission européenne. L'objectif général est d'aider les jeunes à acquérir des compétences et des qualifications. Plus spécifiquement, les mesures visent à moderniser l'éducation et la formation pour mieux les adapter aux besoins des jeunes et des employeurs, en soutenant la mobilité de l'apprentissage et de l'emploi.

Pour accompagner ces objectifs, de nouveaux programmes européens de financement en faveur de l'éducation et de la formation seront créés, ainsi la mise en place d'un nouveau cadre pour l'emploi des jeunes, avec des recommandations aux Etats membres en matière de réforme du marché du travail et une aide aux services publics d'emploi.

Cette initiative s'inscrit de manière claire dans le cadre des objectifs de la stratégie « Europe 2020 », pour faire face à un chômage des jeunes qui avoisine les 21%.

Cette initiative regroupe 28 actions clés présentées via un site internet spécifique

« Jeunesse en mouvement » qui centralise les informations sur les études ou le travail à l'étranger, avec des conseils sur les bourses d'étude et les droits individuels.

D'autre part et à titre d'exemple, la Commission étudie la possibilité de créer, en collaboration avec la Banque européenne d'investissement, un système européen de prêts aux étudiants afin d'aider ceux qui désirent étudier ou se former à l'étranger, ou encore la création d'une carte « Jeunesse en mouvement » qui permettrait aux jeunes de bénéficier de divers avantages et réductions.

Enfin, la Commission souhaite lancer à l'automne 2011 un passeport européen des compétences, qui reprendrait les compétences acquises d'une manière transparente et comparable.

**Plus d'informations :**

- [mémo sur "jeunesse en mouvement"](#)
- [site de la Commission](#)

## Coopération décentralisée

### **La Commission lance une consultation sur la refonte des programmes liés à la Culture, la Jeunesse et l'Éducation**

La Commission européenne anticipe la mise en place des programmes pour la période 2014-2020 et réfléchit d'ores et déjà à leur refonte. En effet, les programmes européens actuels « Culture », « Jeunesse en action » et « Education et formation tout au long de la vie » seront d'application jusqu'au 31 décembre 2013 et des réflexions ont été lancées afin de mettre en place les programmes qui les remplaceront. La Commission lance donc un appel à contribution afin de rassembler les points de vue, aussi bien des individus que des professionnels, organisations publiques et privées, impliquées ou intéressées par ces thématiques.

La date limite pour les domaines Jeunesse et Education est fixée au 30 novembre 2010. Pour la Culture, la période de consultation se termine le 15 décembre 2010.

**Plus d'informations :**

- [site de la Commission](#)

## **L'Atlas de la coopération décentralisée présenté lors des Open Days 2010**



Les Open Days 2010 seront l'occasion pour le Comité des Régions, en partenariat avec la Commission européenne, d'officialiser le lancement de l'atlas européen de la coopération décentralisée.

Cet Atlas est un outil électronique répertoriant les projets et les contributions portés par les collectivités locales et régionales de l'Union européenne et leurs homologues des pays en développement. Ceci permettra aux parties intéressées de visualiser le niveau d'aide au développement apporté par les collectivités territoriales, dans quels secteurs, dans quels pays et avec quels moyens.

L'Atlas se compose de cartes interactives et a pour but d'améliorer l'efficacité de la coopération au développement, en favorisant l'échange et la recherche de partenaires dans ce domaine.

Son accès se fait sur inscription et l'atlas fait l'objet d'une mise à jour constante, en se basant sur les déclarations en ligne des autorités locales et régionales elles-mêmes. Concernant la France cette déclaration est inutile car l'atlas européen reprend les données de l'atlas français créé en septembre 2009.

**Plus d'informations :**

- [site comité des régions](#)
- [atlas français](#)
- [site des open days 2010](#)

### Les Open Days

Les Open Days – semaine européenne des régions et des villes – sont un événement annuel co-organisé par le Comité des régions, la Commission européenne et les représentations régionales à Bruxelles. Cet événement se déroule à Bruxelles sur 4 jours, durant lesquels sont organisés des séminaires thématiques (plus d'une centaine au total) permettant aux collectivités locales de présenter leurs projets dans le domaine choisi.

L'objectif des Open Days est de favoriser les échanges d'expériences, la mise en contact des collectivités locales européennes, tout cela dans un but de coopération et de réflexion.

Cette année les Open Days auront lieu du 4 au 7 octobre. Le thème principal de l'édition 2010 sera : « *la compétitivité, la cohésion et la coopération* » avec pour toile de fond les discussions sur la réforme de la politique de cohésion.

## L'Europe en région

### Echanges et développement

Du 13 au 17 septembre, Bas-Normands et Macédoniens se sont réunis pour définir leurs prochaines coopérations. Dans le cadre de la décentralisation de la Macédoine, la Basse-Normandie l'accompagnera forte de sa propre expérience de la décentralisation. Des actions concrètes ont également été définies en terme de formations, expertises, rencontres,... Côté numérique, par exemple, les Macédoniens formeront les Bas-Normands à l'e-citoyenneté et les Bas-Normands formeront les Macédoniens à l'animation territoriale. Côté culture, des échanges d'expositions, d'artistes,... sont prévus entre les 2 territoires.

#### Plus d'informations :

➤ [la coopération avec la Macédoine](#)

## Appels à propositions

Cette liste n'est qu'une sélection d'appels sur lesquels nous souhaitons attirer votre attention.

Date limite de dépôt	Nom de l'appel à propositions	Infos
<i>Appels à venir</i>		
<i>Appels publiés</i>		
En fonction de chaque appel	<b>Programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie</b>	<a href="#">lien</a>
Pas d'appels, toujours ouvert	<b>ELENA</b> – mécanisme d'assistance technique (énergies renouvelables et efficacité énergétique)	<a href="#">lien</a>
6 octobre 2010	<b>Facilité ACP-UE pour l'Eau</b> - Partenariats pour le renforcement des capacités dans le secteur de l'eau et de l'assainissement dans les pays ACP	<a href="#">lien</a>
En fonction de chaque appel	<b>7<sup>e</sup> PCRD</b> – Programme Coopération dont les appels Santé, Environnement, Energie, Océans de demain et Alimentation	<a href="#">lien</a>